

## ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : L'ÉDUCATION POPULAIRE, SOCLE DE LA CONTINUITE EDUCATIVE ET DE LA VITALITE DES TERRITOIRES

L'Éducation populaire n'est ni un concept abstrait, ni un simple complément à l'école. Elle est une réalité concrète, ancrée dans l'histoire de nos territoires, qui a façonné des générations de citoyens : elle s'est construite comme un mouvement collectif, porté par des associations, des militants et des élus locaux. Son ambition ? Rendre accessible à tous, sans distinction d'origine ou de condition sociale, les clés de la citoyenneté, de la culture et de l'épanouissement personnel.

Dans chaque commune, l'Éducation populaire s'incarne au quotidien : accueils périscolaires, centres de loisirs, maisons de jeunes et de la culture, clubs sportifs, écoles artistiques associatives... Ces lieux sont les laboratoires de la démocratie locale. Ils offrent aux enfants, aux jeunes et aux familles des espaces où l'on apprend à vivre ensemble, où l'on découvre ses talents, où l'on s'engage pour son quartier ou sa ville. Ils sont le prolongement naturel de l'école, là où s'expérimente la citoyenneté active, où se tissent les liens de solidarité, où se construit l'avenir des territoires.

Pourtant, cet héritage est aujourd'hui menacé. Les restrictions budgétaires, la mise en concurrence des associations, la précarisation des emplois et la fragmentation des politiques publiques fragilisent ce réseau associatif qui, depuis des décennies, agit en partenariat avec les collectivités locales. Or, sans ces associations, c'est toute une partie de la vie locale qui s'éteint : moins d'activités pour les enfants, moins de lien social, moins de dynamisme culturel et sportif, moins de cohésion.

### **L'Éducation populaire, pilier du quotidien et de l'attractivité des territoires**

L'Éducation populaire n'est pas un luxe, c'est un besoin essentiel. Pour les familles, elle représente un soutien indispensable à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Selon l'étude d'impact produite par EuroGroup Consulting pour Hexopée, 70% des français ont d'ailleurs participé à des activités de l'Education populaire dans leur parcours. Sans les accueils périscolaires, les centres de loisirs ou les activités extrascolaires, ce sont 1,2 milliard d'heures de travail qui seraient perdues chaque année, soit 70 milliards d'euros de productivité en moins pour l'économie française. Pour les parents, surtout pour les mères, ces dispositifs sont une bouée de sauvetage : ils permettent de concilier emploi et éducation, de respirer, de se projeter.



Pour les enfants et les jeunes, l'Éducation populaire est un espace de découverte et d'émancipation. Elle complète l'école en développant des compétences essentielles : l'autonomie, l'esprit critique, la créativité, le travail en équipe. Elle lutte contre les inégalités en offrant à tous, y compris aux plus modestes, un accès à la culture, au sport, aux loisirs éducatifs, aux vacances. Elle est un rempart contre l'isolement, un levier d'intégration pour les nouveaux arrivants, un lieu de mixité sociale et de dialogue intergénérationnel.

Pour les territoires, enfin, l'Éducation populaire est un atout majeur d'attractivité et de cohésion. Une commune qui investit dans ses associations, dans ses équipements culturels et sportifs, dans ses projets éducatifs, est une commune où il fait bon vivre. Elle attire les familles, retient les jeunes, dynamise son économie locale. À l'inverse, une commune qui réduit ses soutiens à l'Éducation populaire voit se creuser les fractures sociales, s'affaiblir son tissu associatif, et perdre en vitalité.

## **L'Éducation populaire, un secteur économique et social incontournable**

Derrière chaque activité d'Éducation populaire, il y a des emplois. Des emplois locaux, durables et non délocalisables, utiles, qui contribuent à la richesse des territoires. Avec près de 470 000 salariés en France, dont une majorité de femmes, l'Éducation populaire représente 2 % de l'emploi national. Ces métiers – animateurs, éducateurs, médiateurs, encadrants sportifs – sont des métiers de l'humain, des métiers de la transmission. Ils méritent reconnaissance et valorisation.

Investir dans l'Éducation populaire, c'est donc aussi investir dans l'emploi local, dans la formation, dans l'attractivité des métiers de l'animation et de l'éducation. C'est garantir que chaque territoire dispose des ressources humaines nécessaires pour accompagner ses habitants, de la petite enfance à l'âge adulte.

## **Vers un service public de la continuité éducative : une ambition pour les communes**

A l'orée des élections municipales, l'Education populaire doit devenir une priorité politique, au même titre que l'école ou les services publics essentiels. C'est pourquoi Hexopée propose aux futures équipes municipales de s'engager dans la création d'un service public de la continuité éducative et d'investir dans ces pratiques pour tous les habitants tout au long de leur vie .

Ce service public ne se substituerait pas à l'école, mais la compléterait. Il garantirait à chaque enfant, où qu'il vive, un accès équitable à des temps éducatifs de qualité : périscolaire, extrascolaire, vacances, activités culturelles et sportives. Il s'appuierait sur une gouvernance partagée entre l'État, les collectivités, les associations et les familles, avec un financement pérenne et équitable.



Concrètement, cela signifie :

- Sanctuariser les financements dédiés à l'Éducation populaire, en les inscrivant dans des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM). Ces conventions permettraient de sécuriser les associations, de planifier leurs actions sur la durée du mandat, et d'éviter la logique des appels d'offres qui fragilise les acteurs locaux.
- Co-construire les politiques éducatives avec les associations, en les associant dès l'élaboration des projets éducatifs de territoire (PEDT). Les PEDT doivent être élargis pour couvrir tous les temps de l'enfant, y compris les adolescents et les vacances, et s'inscrire dans une démarche pluriannuelle.
- Reconnaître et valoriser les métiers de l'animation, en améliorant les conditions de travail, en revalorisant les salaires, et en créant des parcours professionnels attractifs. Cela passe aussi par un soutien accru aux formations comme le BAFA ou le BPJEPS, qui sont des tremplins vers l'emploi pour des milliers de jeunes.
- Développer les partenariats entre les communes, les intercommunalités et les associations pour mutualiser les ressources, optimiser les équipements, et garantir une offre éducative de qualité sur l'ensemble du territoire.

## Nos recommandations aux candidats aux municipales

Hexopée appelle les candidats à faire de l'Éducation populaire une priorité de leur mandat. Voici les engagements que nous leur demandons de prendre :

1. Sanctuariser les financements associatifs Les subventions aux associations d'Éducation populaire ne sont pas des dépenses, ce sont des investissements. Elles doivent être préservées, voire augmentées, pour répondre aux besoins croissants des familles et des jeunes. Les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) doivent devenir la norme, afin de donner de la visibilité aux associations et de leur permettre de se projeter sereinement.
2. Privilégier la co-construction aux logiques de marché La mise en concurrence des associations via des appels d'offres est une fausse bonne idée. Elle fragilise les acteurs locaux, standardise les projets, et éloigne les décisions des réalités de terrain. Nous demandons aux futures équipes municipales de privilégier le dialogue et la co-construction avec les associations, en s'appuyant sur des diagnostics partagés et des objectifs communs.
3. Engager une politique volontariste de soutien à l'emploi associatif Les métiers de l'Éducation populaire sont des métiers d'avenir. Pour les rendre attractifs, il faut améliorer les conditions de travail, revaloriser les salaires, et offrir des perspectives de carrière. Les communes peuvent jouer un rôle clé en soutenant les formations, en facilitant les passerelles entre les métiers de l'animation et ceux de l'éducation ou du travail social, et en reconnaissant la qualification des animateurs.



4. Faire des Projets Éducatifs de Territoire (PEDT) un outil de transformation sociale Les PEDT doivent être élargis pour couvrir tous les temps de l'enfant, y compris les adolescents et les vacances. Ils doivent aussi intégrer une dimension intergénérationnelle et familiale, afin de répondre aux besoins de tous les habitants. Les communes doivent s'engager à les doter de moyens suffisants et à les inscrire dans une démarche pluriannuelle.
5. Crée des espaces de concertation permanente avec les acteurs de l'Éducation populaire L'Éducation populaire ne peut se décrire depuis un bureau. Elle se construit avec ceux qui la font vivre au quotidien : les associations, les bénévoles, les salariés, les familles. Nous demandons aux futures équipes municipales d'instaurer des instances de dialogue régulier, comme des conseils locaux de l'Éducation populaire, pour co-construire les politiques éducatives et culturelles.

Les élections municipales de 2026 seront un choix de société. Elles détermineront si nos communes continueront à être des lieux de vie, de mixité et d'émancipation, ou si elles céderont à la logique des restrictions et du repli. L'Éducation populaire n'est pas un secteur parmi d'autres : elle est le ciment de la vie locale, le creuset de la citoyenneté, le levier de la cohésion sociale.

À vous, candidats et futures équipes municipales, de faire le choix de l'ambition. Le choix d'une politique publique volontariste, qui place l'éducation, la culture, le sport et le lien social au cœur de l'action municipale. Le choix d'un partenariat renforcé avec les associations, fondées sur la confiance et la durée. Le choix, enfin, d'un service public de la continuité éducative, qui garantisse à chaque enfant, à chaque famille, à chaque habitant, les moyens de s'épanouir et de contribuer à la vie de la cité.

L'Éducation populaire n'est pas l'avenir, elle est le présent. À nous de la défendre, de la renforcer, et de lui donner les moyens de transformer nos territoires. Ensemble, faisons le pari de la citoyenneté, de la solidarité et de l'émancipation. Et c'est en agissant ensemble que ça tiendra !

## Hexopée, créateurs de citoyenneté

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA, ex.FSJT) représente près de 14 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également co-fondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, Synopée.

Retrouvez-nous sur [Bluesky](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

